

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 JANVIER 2025

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 17 décembre 2024

\*\*\*\*\*

### **Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 à hauteur de 24 012 euros pour le chapitre 21 et 73 099 euros pour le chapitre 23.

\*\*\*\*\*

**VALIDE** l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les besoins du service technique

**AUTORISE** Mme le Maire à rechercher, négocier et acquérir un nouveau véhicule de type utilitaire, essence, d'une valeur maximum de 12 000 euros

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document relatif à l'acquisition de ce véhicule

\*\*\*\*\*

**VALIDE** le changement d'intervenant concernant le marché ECOLE/MAIRIE, partie « BET fluides thermiques », en la société HANOKI

**VALIDE** l'actualisation de l'avenant concernant la mission de maîtrise d'œuvre

**PREND** note qu'ARCHIBLOCK prend à sa charge la plus-value

\*\*\*\*\*

**DEMANDE** que Mme Chloé AUTRET, Directrice de l'école, présente la totalité du projet du voyage scolaire à l'île Tydy, organisationnel et financier, lors du prochain conseil municipal,

**SOUHAITE** que les communes des enfants n'étant pas domiciliés à Persquen soient sollicitées dans le cadre des subventions pour ce voyage,

**REPORTE** à un conseil municipal ultérieur sa décision quant à l'attribution d'une subvention communale

\*\*\*\*\*

**DECIDE** de ne pas augmenter l'ensemble des tarifs pour l'année 2025

	<b>SALLE POLYVALENTE</b>		<b>PENETY</b>
	Moitié de salle (€)	Salle entière (€)	(€)
Personnes de la commune	220	260	210
Personnes hors commune	320	380	300

Café après obsèques : 50 euros

Repas club de l'amitié : 60 euros

Concessions de cimetière et cavautins : 50 ans : 130 euros/m<sup>2</sup>

30 ans : 90 euros/m<sup>2</sup>

15 ans : 60 euros/m<sup>2</sup>

**Le Maire, Myriam CHENAIS**